

Cher (e) adhérent (e)

**Le Conseil d'Administration (C.A.) de l'ACR s'est réuni le 30 janvier 2023 et a examiné le bilan d'activités de l'année 2022 et la prévision de résultat financier de 2022.**

### UN CONSTAT

L'ACR subit les mêmes contraintes que chacun de ses adhérents. L'inflation, l'ACR la subit aussi !

Nous gérons nos finances en ménageant dépenses et recettes, face à cette crise qui nous frappe tous de plein fouet ... (en attendant des jours meilleurs).

**L'année 2022 se termine sur un déficit raisonnable entre nos dépenses très maîtrisées et nos seules ressources, les adhésions, depuis 2016 et la suppression de la subvention régionale.**

### DEUX DECISIONS

Le C.A. a décidé d'agir sur 2 fronts :

#### 1. Le tarif de nos cotisations :

Compte tenu de ce constat et conformément au Règlement intérieur (A. G. du 10 avril 2018) annexé aux statuts, **le C.A. de l'ACR a proposé une augmentation des cotisations à 21€ pour un adhérent individuel et à 30€ pour un couple et d'émettre pour les adhérents qui le souhaiteront des reçus fiscaux pour la perception de la cotisation versée pour en tenir compte dans leur déclaration d'impôts sur le revenu au titre de la même année.**

Ce qui n'exclut pas la possibilité de faire un don à l'ACR donnant lieu également à la production d'un reçu fiscal.

#### 2. Nos tarifs de sortie

Jusqu'à présent, notre Amicale vous proposait des sorties qui s'inscrivaient dans une fourchette de prix contenus, en cherchant à déjeuner dans un lycée et en négociant le prix du car de tourisme.

Mais la crise oblige les sociétés d'autocaristes à augmenter leurs tarifs pour tenir compte de la hausse des coûts de l'énergie.

Nous allons devoir, **lorsqu'il est nécessaire de prendre un car**, vous proposer des tarifs de sortie un peu plus élevés et adaptés à cette circonstance, tout en demeurant raisonnables.

Nous espérons que vous comprendrez ces deux décisions, guidées par le souci de pouvoir continuer à vous proposer nos activités et nos habituelles rencontres conviviales.

Pour la mise à jour de notre fichier « Adhérents », nous vous remercions de bien vouloir compléter la fiche de renouvellement d'adhésion ci-jointe et nous la faire parvenir le plus rapidement possible, accompagnée de votre règlement.

Je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments amicalistes les meilleurs.

#### P.J. :

- programme d'activités pour l'année 2023
- Fiche « Adhérents »
- Coordonnées bancaires de l'ACR  
(pour éventuel virement direct)

**Attention changement de banque en 2023**

Le Président,

Jean-Luc MEQUIGNON